Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

KEMAHE

Société par actions simplifiée
au capital de 343 008 euros
Siège social : 11 RUE DE LA VILLEE
21200 COMBERTAULT
447 754 268 RCS DIJON

Avis de modifications

L'Assemblée Générale, en date du 18 juin 2019, a pris acte de la démission de la société REVISION GESTION AUDIT de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire et du fait qu'elle est remplacée dans cette fonction par le Commissaire aux comptes suppléant, la société ACC ayant son siège social 3 rue Jeanne Barret – 21000 DIJON, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2020. Elle a en décidé de ne pas remplacer le Commissaire aux comptes suppléant. ANCIENNES MENTIONS - Commissaire aux comptes titulaire : REVISION GESTION AUDIT - Commissaire aux comptes suppléant : AUDIT CONSEIL COMPTABILITE - ACC NOUVELLES MENTIONS - Commissaire aux comptes titulaire : AUDIT CONSEIL COMPTABILITE - ACC - Commissaire aux comptes suppléant : Néant.

AL213324814

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
74 rue Rambuteau
71000 MACON

SARL TB

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : Route Départementale
21340 BAUBIGNY
849 486 238 R.C.S. DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2019, l'AGE de la SARL TB a décidé de transférer le siège social « Route Départementale - 21340 BAUBIGNY » au « 15, Place de l'Hôtel de Ville - 71100 CHALON SUR SAONE » à compter du 01/07/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de CHALON SUR SAONE.

Pour avis - La Gérance.

AL213324826

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI DE LA RENTE DE CHATENAY

SCI au capital de 45 734,71 € Siège social : Rente de Chatenay, 21000 Dijon 319 405 940 RCS DIJON L'AG Mixte du 17/10/2018 a décidé de réduire le capital social de 16 416 € et de le porter à 16 416 € RCS DIJON

AL213324827

SCI LA PERGOLA

Aux termes d'un PV AGE du 31 octobre 2018 enregistré le 22/11/2018 N°2018N2345, il a été décidé de la réduction de capital social de la société civile immobilière LA PERGOLA, siège à DIJON (21000), 16 rue du bourg, Siren n°478920044 RCS DIJON. Capital de 160.000 euros à 112.000 euros.

Pour avis. Le gérant

AL213324828

SARL ESPACE CARRELAGE

au capital de 120 000 euros
Siège social : Allée Docteur Lépine
ZAC ACTI-SUD
21160 MARSANNAY LA COTE
393 992 003 RCS DIJON

L'A.G.E. du 09/08/2019 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 90 000 euros par apport en numéraire, portant ainsi le capital à 210 000 euros. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. La même A.G.E. a désigné en qualité de gérant Monsieur Régis SALAT, demeurant 28 Route de Beire le Chatel - 21490 BROGNON pour une durée indéterminée à compter du 09/08/2019.

Pour avis

La Gérance

AL213324834

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 42

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA COTE D'OR
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Environnement et Urbanisme
Section Installations Classées Pour l'Environnement.

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Avis d'enquête publique autorisation environnementale

GAEC de la Prairie
"La Prairie" - 21350 ARNAY-SOUS-VITTEAUX

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN ÉLEVAGE DE VOLAILLES DE CHAIR PAR EXTENSION D'UNE ACTIVITÉ EXISTANTE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ARNAY SOUS VITTEAUX (21)

Par arrêté préfectoral n° 586 du 07 août 2019 sera ouverte une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par le GAEC de la Prairie, dont le siège social est situé à ARNAY-SOUS-VITTEAUX (21350), lieu-dit « La Prairie », portant sur un projet de développement de l'activité d'élevage de volailles de chair par extension d'une activité existante, sur le territoire de la commune d'ARNAY-SOUS-VITTEAUX (rubriques n° 2111-1 de la nomenclature des installations classées).

Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser ladite autorisation d'exploiter cette installation classée, éventuellement assortie de prescriptions d'exploitation.

D'une durée de 31 jours, cette enquête est prescrite **du mardi 3 septembre 2019 à 10 heures au jeudi 3 octobre 2019 à 12 heures,** en mairie d'ARNAY SOUS VITTEAUX (21), siège de l'enquête.

- Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :

Monsieur Jean-François LALLEMANT
Associé du Gaec de la Prairie
Tél. : 06 26 97 87 60
Courriel : laprairie21@orange.fr

• Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique comprenant notamment une étude d'impact, l'avis des services et l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté, est consultable par le public :

- sur support papier à la Préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi

- sur le site internet de la préfecture pendant toute la durée de l'enquête :

http://www.cote-dor.gouv.fr/gaec-de-la-prairie-a7603.html

- sur support papier en mairie d'ARNAY sous VITTEAUX, 1, place du Monument où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture, soit le mardi de 8 h 30 à 12 h 30, le jeudi de 11 h 00 à 12 h 00.

- sur un poste informatique en mairie d'ARNAY-sous-VITTEAUX, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (cf horaires d'ouvertures citées ci-dessus).

- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'à la clôture de l'enquête, à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/1537

Pendant la durée de l'enquête, le public peut transmettre et consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairies d'ARNAY sous VITTEAUX, siège de l'enquête.

- sur le registre dématérialisé mis en place, jusqu'à la clôture de l'enquête, à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/1537

- par voie postale à M. Pierre ALEXANDRE, commissaire enquêteur désigné, en mairie d'ARNAY sous VITTEAUX, (1, place du Monument – 21350 ARNAY sous VITTEAUX), **avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le jeudi 3 octobre 2019 jusqu'à 12 h 00**.

M. Pierre ALEXANDRE, expert foncier immobilier, désigné commissaire enquêteur pour cette enquête, se tiendra à la disposition du public pour recevoir leurs observations et propositions aux jours et heures précisés ci-dessous :

Mairie d'ARNAY sous VITTEAUX (salle de réunions de la mairie)
Mardi 3 septembre 2019
de 10 h 00 à 12 h 30
Mardi 10 septembre 2019
de 10 h 00 à 12 h 30
Samedi 21 septembre 2019
de 10 h 00 à 12 h 00
Jeudi 3 octobre 2019
de 10 h 00 à 12 h 00

Le Préfet de la Côte d'Or adressera, dès leur réception, copie du rapport, des annexes et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie d'ARNAY sous VITTEAUX, siège de l'enquête, pour y être tenus à la disposition du public durant un an.

Pendant la même durée, ces documents seront également consultables par le public :

- à la Préfecture de la Côte d'Or- Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE – 53 rue de la Préfecture à Dijon (21000) et sur le site internet de la préfecture :

http://www.cote-dor.gouv.fr/gaec-de-la-prairie-a7603.html

LE PREFET

Pour le Préfet et par délégation,

La Cheffe du Pôle Environnement et Urbanisme,

SIGNE

Evelyne MORI

AL213324815

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEAUNE: Vigne AOC Beaune 1er Cru - Classification urbanisme : PLU (en cours de révision) : zone A

Objectif : Recherche investisseur pour maintien de l'exploitant

30 a 23 ca - Les vignes franches: BN-26

POMMARD: Vigne AOC Pommard Village - Classification urbanisme : RNU

Objectif : Recherche investisseur pour maintien de l'exploitant

27 a 29 ca - Les noizons: AH-142[79]-146[79]-147[79

BEZE: Terre - Classification urbanisme :PLU, zone A - Objectif : Maintien de l'exploitant en place.

33 ha 32 a 20 ca - Charme au loup: ZS-30[7(J)-30[7(K) - Chemin de l'enfant mort: ZB-18-19-20 - La graire: ZB-1(J)-1(K)-1(L)

MESMONT : Terre, Pré, landes, verger, jardin et taillis - Maison d'habitation et ses dépendances, Bâtiment d'exploitation. Zonage : carte communale NC

29 ha 39 a 07 ca - Bas d eguilly: ZD-142[236]-145[232]-151[255] - Derriere chez milliere: ZD-26(*)-179[369](*)-180[370]-181[523]-182[527]-184[374] - Du bas: AI-125 - En laiguille: ZH-164[257] - En pree: ZE-15[28] - La plante: ZH-172[146]-190[24]-205[111]-209[617] - La tilleraie: ZD-164[206]-252[161](*) - Larrey mongeard: ZD-77[87](*) - Le village: AI-120-121-122-123-124-126-166-338 - Les corres: ZD-190[508]-197[399]-253[188]-255[192](*) - Montagne de saint laurent: ZD-254[225] - Pre d hairon: ZH-264[220]-265[232]-268[214]-272[181]-280[197]-291[187] - Sous les echameaux: ZH-332[423]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 02/09/2019** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213324837

MODIFICATION DE STATUTS

SARL BEL AIR N.R.J.

au capital de 71 428 euros
Siège social :
Bel Air
21330 CHANNAY
520 437 567 RCS DIJON

L'A.G.E. du 28/06/2019, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 71 428 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Pascal GOMICHON (ex gérant) demeurant 2 Chemin du Val des Paces - 21400 CHATILLON SUR SEINE.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Francis DELACRE (ex gérant) demeurant 51 Rue de Balot - 21330 CERILLY.

Pour avis

Le Président

AL213324830

R.LAURENT SA

SA au capital
de 50.000 euros
Route de Mirebeau
ZI Maxilly
21270 PONTAILLER SUR SAONE
331 827 121 RCS DIJON

Le 23/07/2019 l'Assemblée Générale Mixte a:

* transformé la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau et de mettre fin aux mandats du Président Directeur Général et des Administrateurs,

* nommé Président la société GROUPE BAELEN, SAS au capital de 8 791.210 euros, 59 boulevard Exelmans 75016 PARIS, 484 158 779 RCS PARIS,

* nommé Directeur Général M. Denis PAYA, demeurant Saléard 42380 PERIGEUX,

* nommé Directeur Général Délégué M. Malik Ketfi, demeurant 15 rue Pierre Pezet 70100 ARC LES GRAY,

* mis fin aux mandats des Commissaires aux comptes titulaire, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FIDULOR, et suppléant M. Jean-Marie VILMINT.

AL213324832

VENTE

CDC-HABITAT SOCIAL (SA D'HLM)

Vend 1 appartement T3 - lot 14 - UG 3575 sis 23 rue de Pommard à 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR de 66,3 m² au 3ème étage avec cave. DPE : D. PRIX LOCATAIRE DEPARTEMENT : 68 300 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copropriété : 40. Quote-part de charges annuelles : 1.534,34 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact : CDC HABITAT Ventes – Romuald GENIN Tél : 09 79 99 02 15 romuald.genin@cdc-habitat.fr - Offre réservée exclusivement aux locataires de CDCHABITAT SOCIAL du département 21 ainsi qu'aux gardiens de CDC-HABITAT SOCIAL pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL213324829

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

I'ROM FRANCE SARL

SARL au capital de 1 euro
Siège social :
25 rue du Faubourg Bretonnière
21200 BEAUNE
810 370 551 RCS DIJON

Le 26 juin 2019, l'associé unique a nommé en qualité de Gérant, M. Masaaki MATSUSHIMA demeurant 3-1-4 Umegaoka, Setagaya-ku TOKYO (JAPON) en remplacement de M. Toyotaka MORI, démissionnaire.

AL213324825

NON DISSOLUTION

IMEJI

SARL au capital de 7500 € Siège social : 9 rue Jean-Baptiste Lallemand, 21000 Dijon 443 472 428 RCS de Dijon L'assemblée générale du 03/07/2019 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de Dijon

AL213324811

SANTERNE BOURGOGNE

SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 665 rue des Vignes Dardelain,
21160 Marsannay-la-Côte
444 017 792 RCS de Dijon

L'assemblée générale du 03/06/2019 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de Dijon.

AL213324817

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

SCI CAP KM
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 RUE DU CAP VERT
BATIMENT C
21800 QUETIGNY

Aux termes d'un acte SSP en date du 10 Juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI CAP KM

Siège social : 20 RUE DU CAP VERT BATIMENT C - 21800 QUETIGNY

Objet social : L'acquisition, la gestion par voie d'achat, apport, échange, prise à bail avec ou sans promesse de vente, bail à construction, crédit-bail immobilier, ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

L'édification de toutes constructions.

La propriété, l'exploitation, la location pour toutes destinations et tous usages, la gestion du patrimoine immobilier de la société.

La souscription, l'acquisition, et la gestion de toutes actions, obligations et parts sociales.

La vente des immeubles sociaux devenus non nécessaires à l'exploitation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Florent KELLER demeurant 37 Rue des Lilas - 25440 QUINGEY

Clauses relatives aux cessions de parts :

Cession entre associés : Elles sont libres.

Cession aux conjoints, ascendants, descendants et à des tiers :

L'agrément des associés est donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société RCS de Dijon.

Pour avis. La Gérance.

AL213324672

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/08/2019, il a été constitué une SARL dénommée :

ATELIERS NOMA

Siège social : 88 rue Vannerie - 21000 DIJON

Capital : 2.000,00 €

Objet : Sellerie Maroquinerie Céramique

Gérance : Mme Natacha DOURNEAU, 3 allée Maurice Cottin - 21121 FONTAINELÈS-DIJON, et Mme Morgane DOURNEAU, 27 rue Maurice Deslandres - 21000 DIJON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL213324808

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à Dijon (21) du 05/08/2019, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société Civile.

Dénomination : GATITO

Siège social : 29, rue Jean-Baptiste Baudin – 21000 DIJON

Objet social : acquisition et exploitation de biens et droits immobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital social : 3 000 euros.

Gérante : Madame JARRASSÉ Marine, né le 10 septembre 1987 à Pontoise (95) demeurant : 29, rue Jean-Baptiste Baudin à 21000 DIJON

Immatriculation : RCS Dijon.

AL213324813

AVIS DE CONSTITUTION

Le 01/07/2019, enregistré à Dijon, le 01/07/2019 Dossier 2019 00038163 référence 2104P01 2019 A 03305, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat directement ou sous forme de parts ou actions de société immobilière, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens immobiliers, de tous bien de droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens de droits immobiliers en questions.

La société est dénommée : Pégase 21

Le siège social est fixé à : JANCIGNY (Côte-D'or), Le Moulin, 9 impasse du Moulin,

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS 1000,00 €.

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les associés nomment gérants de la société : Monsieur Pierre Veran, La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis ;

Le Gérant.

AL213324820

AVIS DE CONSTITUTION

Le 01/07/2019, enregistré à Dijon, le 01/07/2019, Dossier 2019 00038123 , référence 2104P01 2019 A 03304.

a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat directement ou sous forme de parts ou actions de société immobilière, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens immobiliers, de tous bien de droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens de droits immobiliers en questions.

La société est dénommée : Mélusine 21

Le siège social est fixé à : JANCIGNY (Côte-D'or), Le Moulin, 9 impasse du Moulin,

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS 1000,00 €).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les associés nomment gérants de la société : Monsieur Pierre Veran, La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis ;

Le Gérant.

AL213324821

AVIS DE CONSTITUTION

Le 01/07/2019, enregistré à Dijon, le 01/07/2019, Dossier 2019 00038122 ,référence 2104P01 2019 A 03303, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat directement ou sous forme de parts ou actions de société immobilière, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens immobiliers, de tous bien de droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens de droits immobiliers en questions.

La société est dénommée : Ondine 21

Le siège social est fixé à : JANCIGNY (Côte-D'or), Le Moulin, 9 impasse du Moulin

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS 1000,00 €).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les associés nomment gérants de la société : Monsieur Pierre Veran, La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis ;

Le Gérant.

AL213324822

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à DIJON (21) du 08/08/19, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TAXI Philippe GOMEZ

Siège : 22 Place de la Mare - 21140 MASSINGY LES SEMUR

Objet social : Taxi. Transport de personnes malades, à mobilité réduite ou âgées ainsi que de personnes dont la compagnie d'assurance propose un rapatriement ou encore des enfants scolarisés. Transport de corps avant et après mise en bière. Conduite de véhicules personnels appartenant à des tiers. Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places, conducteur compris, ou un véhicule Taxi. Transport de colis. Commerce ou intermédiaire en vente de matériel médical et en particulier de défibrillateurs. Formation en gestes de premier secours et utilisation de défibrillateurs.

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 euros

Gérance : M. Philippe GOMEZ, demeurant 22 Place de la Mare - 21140 MASSINGY LES SEMUR.

Immatriculation de la Société au R.C.S. de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL213324823

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à SENNECEY LES DIJON (21800) du 8 août 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société

par Actions Simplifiée - Dénomination sociale : CHOUETTE BUSINESS - Capital social : 20 000 Euros par apports en numéraire - Siège social : 7, Rue Aristide Bergès à 21800

SENNECEY LES DIJON - Objet : transport routier public de marchandises avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes - location de véhicules avec conducteurs, destinés au transport de marchandises, avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes - réception, mise à disposition, livraison de proximité et stockage temporaire de marchandises destinées à des professionnels de l'automobile (pièces, produits, outillages, pneumatiques et lubrifiants) - conseil sur l'utilisation des outils de la marque, traitement des consignes ainsi que délivrance de service commercial et de service après-vente à l'intention des clients professionnels (gestion des garanties et gestion des retours commerciaux) - à titre accessoire, le négoce de tous équipements pour garages, et en sous-traitance, la réparation de ces équipements - Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés - Président : M. Jérôme FINET demeurant 8, Rue Le Pré Tonin à 21910 BARGES - Directeur Général : M. François COHADE demeurant 5, Rue d'Hauteville à 21121 DAIX - Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Toutes transmissions d'actions, à l'exception des transmissions entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés - RCS DIJON.

Pour avis.

AL213324831

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

TAYLOR, Notaires Associés
57 rue Constant Ragot,
41110 SAINT AIGNAN SUR CHER
Tel. : 02 54 71 16 16
office.taphinaud@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Séverine TAPHINAUD, notaire à ST AIGNAN, le 16/07/2019 contenant CONSTITUTION d'une société civile immobilière dénommée : LA LEVEE - Siège : La Levée (21330) MARCENAY - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON - Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en qestion - Capital social : 450.200,00 euros - Co-Gérant : M. Fernand PASQUALINI, et Mme Gislaine FOSSEPREZ, son épouse demeurant ensemble à MARCENAY (21330) La Levée. Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

Pour avis et mention

Le Notaire

AL213324833

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 août 2019, à DIJON.

Dénomination : ETOILE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 1 rue audrz, 21000 DIJON.

Objet : l'acquisition, la détention et la location de tous immeubles non bâtis et de tous immeubles bâtis à usage commercial, professionnel, d'habitation ou mixte.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 300 euros

Cession de parts et agrément : toutes les cessions, à l'exception de celles conclues entre associés, ascendants et descendants des associés sont soumises à agrément. Le cédant doit notifier son projet de cession au gérant. le gérant doit consulter les associés dans les 20 jours qui peuvent ou non agréer la cession. A défaut d'agrément les associés ou un tiers agréé ou la société doit racheter les parts..

Gérant : Monsieur Francois BIZEAU, demeurant 8 rue amiral Courbet, 21000 DIJON

Gérant : Monsieur Sylvain LUTCHMAYA, demeurant 9 rue de Pasques, 21370 DIJON

La société sera immatriculée au RCS de DIJON.

Pour avis.

Francois BIZEAU

AL213324836

NIÈVRE

NOMINATION

ANDRE

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Rue Saint Jacques
58200 COSNE COURS S LOIRE
790 239 289 RCS NEVERS

Suivant décisions du 26 avril 2019, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au R.C.S. NEVERS.
Pour avis.

AL583324842

PERIPHERIE

SAS au capital de 8000 €, Siège social : Technopole du Circuit, 58470 Magny-Cours, 392 426 920 RCS de Nevers. L'AGO du 27/06/2019 a nommé en qualité de président M. MECHIN Vincent demeurant 6 impasse des Mariniers, 18150 Cuffy en remplacement de M. MECHIN Philippe, à compter du même jour. Modification au RCS de Nevers

AL583325028

TRANSFERT DE SIÈGE

FORMAPRO SECOURISME ET DEFENSE

EURL au capital de 1000 euros. Siège social : place de l'Eglise 58240 Chantenay-Saint-Imbert. N°818 882 615 R.C.S. Nevers. Par décision de l'associé unique, du 01/06/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 63 petite rue des sablons 58000 nevers. Modification au RCS de 01/06/2019.

AL583324799

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP DINET et Associés
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET notaire, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «DINET et Associés» titulaire d'un office notarial dont le siège est à CLAMECY (Nièvre), 24, rue Marié-Davy office notarial n° 58034, le QUATORZE JUIN DEUX MILLE DIX NEUF Monsieur Patrice Michel Henri RICHARDEAU et Madame Sophie Marcelline Brigitte GUTIERREZ, son épouse demeurant ensemble à VARZY (Nièvre), Charlay mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de VARZY (Nièvre) le 2 mai 2009, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté réduite aux acquêts conventionnelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Guillaume DINET notaire à CLAMECY (58500) - 24, rue Marié Davy où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL583325020

SCP DINET et Associés
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET notaire, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «DINET et Associés» titulaire d'un office notarial dont le siège est à CLAMECY (Nièvre), 24, rue Marié-Davy office notarial n° 58034, le QUATORZE JUIN DEUX MILLE DIX NEUF Monsieur Patrice Michel Henri RICHARDEAU et Madame Sophie Marcelline Brigitte GUTIERREZ, son Épouse demeurant ensemble à VARZY (Nièvre), Charlay mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de VARZY (Nièvre) le 2 mai 2009, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté réduite aux acquêts conventionnelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Guillaume DINET notaire à CLAMECY (58500) - 24, rue Marié Davy où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL583325044

MODIFICATION DE STATUTS

SCI CHOUPIANNE

SCI au capital de 153.000 € Siège social : lieudit VAUVRILLE 58310 BOUHY 443 547 757 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte du 9/07/2019 reçu par Maître FONTAINE, Notaire à ANTONY (92160) il a été décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : La teneur intégrale est dorénavant ci-après la suivante : L'acquisition, sauf en vue de la revente, par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la mise à disposition au bénéfice de tout ou partie de ses associés et, en cas de démembrement de parts, des personnes qui en ont l'usufruit, même à titre gracieux, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Pour avis, Le notaire

AL583324875

FUSION

RESIDENCE CAFFET

Association régie
par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 12 rue du Faubourg Neuf
58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
déclarée le 22 décembre 1982
à la Préfecture de Cosne-sur-Loire
Avis de constitution paru
le 12 janvier 1983 (Nièvre)
N°RNA W584000181 (ancien numéro : 0584001953),
N°SIREN 327256673

Dans le cadre du projet de fusion-absorption de l'Association RESIDENCE CAFFET (dont l'objet est « d'exploiter un Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), dénommé « Les Ocrières » sis 12 rue du faubourg Neuf à Saint Amand en Puisaye (58310), ainsi que ses services associés») par l'Association APIRJSO LA COURONNERIE (Association régie par la loi du 1er juillet 1901, siège social : 3 rue des Moines 45750 Saint Pryvé Saint Mesmin, déclarée et inscrite le 12/05/1925 à la Préfecture du Loiret, avis de constitution paru le 20/05/1925 (Loiret), N°RNA W452006858, N°SIREN 086280310) dont l'objet est de « donner aux personnes sourdes ou malentendantes avec ou sans handicaps associés, à toutes personnes en situation de handicap ou polyhandicap présentant ou non des difficultés intellectuelles et à toutes personnes vieillissantes ou âgées, une éducation, une formation préprofessionnelle et professionnelle, ainsi qu'une scolarité adaptée, un épanouissement, un travail et un soutien personnel avec un accompagnement familial ou social, un accompagnement de fin de vie prenant en compte le libre choix de la personne accueillie ou accompagnée et sa situation» et « d'apporter les soins et la rééducation nécessaire dans un cadre social, médico-social et parfois médicalisé »), les deux structures ont préparé un projet d'acte de fusion arrêté par leurs Conseils d'administration respectifs du 27/06/2019.

Aux termes de cet acte et sous réserve de l'approbation définitive de l'opération par les assemblées générales extraordinaires de la structure absorbée et de la structure absorbante (qui se tiendront le 20/09/2019), l'Association RESIDENCE CAFFET apporte à l'Association APIRJSO LA COURONNERIE, l'universalité de son patrimoine avec effet juridique au 30/09/2019 à minuit et effet fiscal et comptable rétroactif au 01/01/2019.

Les caractéristiques du projet de fusion sont les suivantes, les apports étant effectués sur la base de leur valeur nette comptable au 31/12/2018 :

- Actif transmis : 1 033 556,00 €
- Passif pris en charge : 1 276 400,00 €
- Actif net à transmettre : -242 844,00 €

En contrepartie de l'apport effectué par l'association absorbée, les membres de l'association absorbée deviendront membres de l'association absorbante le 30/09/2019 à minuit et bénéficieront à ce titre de tous les droits et de toutes les garanties mis en œuvre jusqu'à cette date par l'association absorbante.

En outre, l'association absorbante s'engage à :

• affecter l'ensemble des biens et droits apportés exclusivement à la réalisation de son objet statutaire et conformément aux dispositions du projet d'acte de fusion,

• assurer la continuité de l'objet de l'Association absorbée dans le cadre des valeurs associatives, admettre comme membres, sauf manifestation de volonté contraire de leur part, tous les membres de l'Association absorbée jouissant de qualité à quelque titre que ce soit au dernier jour avant sa dissolution. Ces membres jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges que les membres de l'Association absorbante au jour de l'opération et seront purement et simplement assimilés à ces derniers, en leurs droits et devoirs dans le cadre des statuts,

• conserver aux biens mobiliers et immobiliers apportés, la destination et l'usage qu'ils avaient au sein de l'Association absorbée,

• exécuter à compter de la date d'effet définitive de la fusion toutes les obligations qui résultent du transfert des biens de l'Association absorbée.

Le projet du traité de fusion et les annexes y attachées sont déposés aux sièges de l'association absorbée et de l'association absorbante.

Pour avis.

AL583325022

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DU GROS CHENE

SCI au capital de 1.524,39 €
domicilié au Bouillon - 58190 Dirol
Immatriculée au RDC de Nevers
n°322464496.

Avis

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 4 Août 2019, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter de cette même date Madame Michelle GUENOT demeurant à Dirol - 18 Grande Rue - en remplacement de Monsieur Jean-Pierre CARDOT, décédé. Il a été constaté l'entrée de deux nouveaux associés. Il a été en outre décidé du transfert du siège social de la société au 18 Grande Rue - 58190 Dirol. Mention en sera faite au RCS de Nevers. Pour avis. La gérante.

AL583325023

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DE LA CROIX SAINT ETIENNE

Société civile immobilière en liquidation
Siège social : 28 rue de la Croix St Etienne
58180 Marzy
RCS Nevers 353 046 485

L'AGE du 30 juin 2019 a approuvé les comptes de liquidation, décharge le liquidateur de son mandat et constate la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 juin 2019.

Radiation au RCS Nevers.

Pour avis

AL583324851

SOCIETE C. D. C.

SARL en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
LE PLESSIS 58500 OUAGNE
R.C.S. NEVERS 380 956 771

Décision Associé Unique du 29/07/2019 : L'Associé unique a approuvé le compte définitif de

liquidation arrêté au 30/06/2019, déchargé M. Dominique DELIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.

Pour avis.

Le Liquidateur.

AL583324888

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE CONSTITUTION

ALPHA

Suivant acte SSP du 1er aout 2019 constitution de la SAS :

ALPHA

Capital social : 20 000 euros.

Siège social : 5 rue du Bourg 58210 CUNCY LES VARZY

Objet : Fabrication et pose de menuiseries, cuisine sur mesure, mobilier, dressing, parquet, terrasse, escalier

Président : M. Mario FERREIRA demeurant 5 rue du Bourg 58210 CUNCY LES VARZY

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL583324897

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05/08/2019 il a été constitué une SASU dénommée :

DESIGN-BAT

Siège social : 7 rue Louis Paris 58200 COSNE COURS SUR LOIRE.

Capital : 5.000€.

Objet : Courtage en conception et réalisation de travaux, réparation, rénovation, décoration, agencement, construction, extension.

Président : M FONTAINE Nicolas, 7 rue Louis Paris 58200 COSNE COURS SUR LOIRE.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL583325017

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/08/2019, il a été constitué une SASU dénommée : **A.L.P.C S.A.S**

Siège social : 94/96 route de moulins, lieu-dit la faisanderie, 58390 DORNES

Capital : 1.000€

Objet : achats puis revente et/ou location de diverses marchandises et matériels valorisation puis revente de bois

Président : M. Jérôme SOLIS-RODRIGUEZ, 94 route de moulins, lieu-dit la faisanderie, 58390 DORNES.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL583325025

Maître Thibaut MARIE,
Notaire associé
à NEVERS (58000),
1 Rue Saint Martin.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire à NEVERS, le 5 juillet 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés,

l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,

l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers,

ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément

des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : M ET M.

Le siège social est fixé à : NEVERS (58000), 27 rue Paul Vaillant Couturier.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : CENT EUROS (100,00 EUR).

Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément.

Les premiers co-gérants de la société sont : Monsieur Mathieu LE CREURER et

Mademoiselle Margaux MOURGUES, demeurant ensemble à VARENNES-VAUZELLES

(58640), 10 allée Achille Millien.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis et mention

Le Notaire.

AL583325027

YONNE

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 juillet 2002,

Monsieur Christian Jean Claude **BIZZOCCHI,** en son vivant Retraité, demeurant à TREIGNY (89520) 4 rue des Prous «Hameau de Diancy».

Né à MONT-SAINT-MARTIN (54350), le 14 juin 1949.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à AUXERRE (89000) (FRANCE) , le 5 septembre 2018.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Ludovic ASSAILLY, Notaire au sein de la SELARL «MARTEL, VIGNES & ASSOCIÉS», titulaire d'un Office Notarial à CHOISY LE ROI (Val de Marne), 10 Boulevard de Stalingrad, le 25 juillet 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Ludovic ASSAILLY, notaire à CHOISY LE ROI (94600) 10, boulevard de Stalingrad, référence CRPCEN : 94006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL893324815

Notaire
Notaires
Maître Jean-Marie ODIN
Place de l'Eglise,
89270 VERMENTON

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 mai 2018,

Monsieur André DUCROT, en son vivant retraité, demeurant à DUX RIVIERES (89460) 6 petite rue Saint Martin CRAVANT.

Né à CRAVANT (89460), le 9 février 1923.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à AUXERRE (89000), le 30 janvier 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Anne FOURNIER , Notaire en l'étude de Me Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), Place de l'Eglise, le 1er aoot 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me FOURNIER, notaire sus-nommée, référence CRPCEN : 89027, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL893325059

SCP LELIEVRE
Notaire à AVALLON

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n'2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 30 janvier 2012 et du 5 septembre 2017, Monsieur Georges Pierre LEJEUNE, en son vivant retraité, demeurant à SAINTE-MAGNANCE (89420) 3 rue des Rampées Toucheboeuf, né à SAINTE MAGNANCE (89420), le 20 septembre 1929, décédé à AVALLON (89200), le 29 mars 2019 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie LELIEVRE, Notaire Associée, membre de la Société « Sylvie LELIEVRE, notaire, membre de la société civile professionnelle, titulaire d'un Office Notarial », à AVALLON (YONNE), 13 rue Nicolas Caristie, le 27 juillet 2019. Aux termes d'un acte reçu par Maître Violaine GAUDIEZ, Notaire au sein de la « Sylvie LELIEVRE, notaire, membre de la société civile professionnelle, titulaire d'un Office Notarial », à AVALLON (YONNE), 13 rue Nicolas Caristie, le 7 août 2019, il a été attesté que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Violaine GAUDIEZ, notaire susnommé, réf CRPCEN : 89099, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AUXERRE 2 de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis Le Notaire.

AL893325060

NOMINATION

SOJAG

SAS au capital de 400 000 €
Siège social : 1-3 rue du Saule Fendu
89100 MAILLOT
311 844 658 RCS SENS

Le 28/06/2019, les membres du conseil de direction ont nommé Monsieur Fabrice MACHERET, demeurant à Saint-Denis-les-Sens (89100), 3 rue du Moulin, lieudit Granchette, Président de la société en remplacement de Monsieur Alain MACHERET. Le mandat de Directeur Général et Membre du Conseil de Direction de Monsieur Guy MONNET est arrivé à son terme et n'a pas été remplacé. Mention en sera faite au RCS SENS.

AL893324977

NAIGEON DAVID

17 Gde rue Aristide Briand 89200 AVALLON 805 058 047 RCS AUXERRE Suivant Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce d'Auxerre en date du 25 juillet 2019, la SELARL BCM, rond point Foch, 1 av d'Auxerre 89000 Auxerre, est nommée en qualité de mandataire ad'hoc, avec pour mission de représenter l'entreprise de M. David NAIGEON devant les organes de la procédure et pour exercer les droits propres de cette société.

AL893325025

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

AU FIL DU ZINC Société par actions simplifiée au capital de 30 000,00 euros Siège social : 18 Rue des Moulins 89800 CHABLIS 802 167 098 RCS AUXERRE Suivant décisions unanimes des associés du 29 Juillet 2019, Monsieur Manabu SATO né à NAKASHI / IBARAKI (JAPON) le 27 Septembre 1986 domicilié à CHABLIS (89800) – 11 Rue Ernest Renan a été nommé en qualité de Directeur Général Délégué à compter de ce jour.

AL893325033

DROIT DE PRÉEMPTION

AVIS

Instauration du Droit
de Préemption Urbain et
délégation du droit de préemption
et de priorité sur la commune
de Courtenay

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23 ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L210-1, L211-1, L213-3, L240-1 et R211-1. et suivants,

Vu les statuts de la 3CBO, approuvés par arrêté préfectoral du 9 septembre 2016 et dont la dernière modification s'est tenue par arrêté préfectoral du 27 décembre 2018,

Vu les compétences de la 3CBO en matière de Plan Local d'Urbanisme, emportant transfert du droit de préemption urbain prévu aux articles L210-1 et L211-1 et suivants du code de l'urbanisme et L 240-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 21 mai 2013 par le conseil communautaire de la Communauté de communes du Betz et de la Cléry,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la 3CBO de maîtriser l'aménagement urbain sur les communes du territoire et de disposer pour ce faire de la possibilité d'intervenir au moyen de préemption,

Vu l'exposé du Président

Le quorum ayant été atteint,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE d'instaurer un droit de préemption urbain simple sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) délimitées par le plan local d'urbanisme sur le territoire de la commune de COURTENAY, telles qu'elles figurent au plan annexé à la présente ;- CONSERVE l'exercice du droit de préemption et de priorité sur les périmètres annexés à la présente délibération présentant un intérêt pour le développement économique ;- DONNE délégation à la commune de COURTENAY pour exercer le droit de préemption et de priorité en dehors des périmètres définis ;- AUTORISE la commune à déléguer elle-même l'exercice du droit de préemption et de priorité dans les conditions de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales et de l'article L213-3 du code de l'urbanisme ;- DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en oeuvre de la présente délibération et notamment :- en application des dispositions de l'article R211-2 du code de l'urbanisme :- procéder à l'affichage en mairie pendant un mois,- procéder à la mention dans deux journaux diffusés dans le département,- en application des dispositions de l'article R211-3 du code de l'urbanisme adresser copie de la présente délibération à :- à Monsieur le directeur départemental des Finances Publiques du Loiret,- au Conseil Supérieur du Notariat (Paris),- à la Chambre des Notaires du Loiret,- au Barreau du Tribunal de Grande Instance d'Orléans,- au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Orléans,- ABROGE la délibération du 5 juin 2018 portant délégation du droit de préemption urbain au profit des communes membres.

AL893325043

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

TRANSFERT DE SIÈGE

ROBOTIQUES 3 DIMENSIONS

SA au capital 450 130,88 €
Siège social : 43 Avenue de Paris
89470 Moneteau
440 118 669 RCS Auxerre

Par délibérations du CS du 4/6/19, il a été décidé de transférer le siège social au 41, avenue de Paris – 89470 MONETEAU avec effet rétroactif au 31/12/18.

Par AGM et délibération du Conseil de surveillance du 10/07/19, il a été pris acte de la fin du mandat de membre du Conseil de Surveillance de la SAS INOCAP GESTION et de la SAS CIB DEVELOPPEMENT puis M. Renaud TRNKA a été nommé membre du Conseil de Surveillance puis Vice Président du Conseil de Surveillance en remplacement de M. Claude GUITAUT.

Par décision du Directoire et AGM du 10/7/19, il a été décidé d'augmenter le capital de 148 415,36€ pour être porté à 598 546,24€. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de Paris.

AL893325048

SOCIÉTÉ 2C COMPTA CONSEIL

EURL au capital de 7500 €,
dont le siège social est au
8 Ruelle de l'Avenue
89700 DANNEMOINE,
Numéro d'identification
797 967 601 00023
RCS AUXERRE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 01/08/2019, la gérante et associée unique a décidé, conformément à l'article L 223-18 du code de commerce, le transfert du siège social du 8 Ruelle de l'Avenue 89700 DANNEMOINE au 24 Route de Paris à Genève 89700 DANNEMOINE à compter du 1er août 2019.

Pour avis,

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

Madame CUSSAC ARDIET Estelle, gérante.

AL893325056

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : CLUB CONNECT

Forme : SAS

Capital social : 3.000 euros

Siège social : 15, rue Calmette-Bâtiment A2, 89100 Saint Clément. 814781993 RCS Sens.

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 30/07/2019, il a été décidé, à compter du 30/07/2019, de transférer le siège social au 130, rue de Courcelles, 75017 Paris.

Radiation du RCS de Sens et immatriculation au RCS de RCS Paris.

AL893325068

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

KEIGO

La société KEIGO, SARL unipersonnelle au capital de 25.000 €, siège social à AUXERRE (89) 87, rue Bourneil, 795 253 533 RCS AUXERRE, par décisions de l'associée unique : - du 19/6/2019, il a été décidé une augmentation de capital de 15.000,00 € par prélèvement de pareille somme sur le poste « Autres Réserves », pour le porter de 25.000,00 € à 40.000,00 €, par voie d'augmentation de la valeur nominale de chacune des 2.500 parts sociales composant le capital social qui a été ainsi portée de dix euros (10,00 €) à seize euros (16,00 €). Cette augmentation de capital a pris effet le 01/07/2019. - du 01/07/ 2019, il a été décidé une augmentation de capital en numéraire, réservée à une personne dénommée, d'un montant de 8.000 euros par création de 500 actions nouvelles émises au pair, soit à la valeur unitaire de 16,00 €, portant le capital de 40.000 € à 48.000 €.

AL893325065

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

MAÎTRE FLORENCE MERLET

Notaire Associé
89250 SEIGNELAY

Suivant acte reçu par Me Florence MERLET, notaire associé à SEIGNELAY (89250), 12 bis rue d'Auxerre, le 29 JUILLET 2019, Monsieur Gilles LARISIERE et Madame Dominique PONTAILLER, demeurant ensemble THIAIS (94320), 9 rue des Œillets. Mariés à la mairie de BONNARD (89400) le 15 juin 1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont changé de régime de régime matrimonial pour adopter celui de la communauté universelle avec clause d'attribution portant sur l'intégralité de la communauté. Les oppositions des créanciers à ce changement de régime, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à l'office notarial de SEIGNELAY où domicile a été élu à cet effet. Pour avis et mention. Le Notaire.

AL893325049

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

S.C.P. d'AVOCATS
THUAULT FERRARIS CORNU
2 RUE DE LA BANQUE
(Place du Palais de Justice)
89000 AUXERRE
Pour tous renseignements :
tél 03.86.72.09.89

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Un bâtiment anciennement à usage d'hôtel sis commune de DRUYES LES BELLES FONTAINES, 9000 rue Chanzy

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'AUXERRE
Vendredi 20 septembre 2019 à 14 heures
DESCRIPTION :
Un bâtiment anciennement à usage d'hôtel sur la commune de DRUYES LES BELLES FONTAINES, 9000 rue Chanzy, comprenant :

- un rez de chaussée avec entrée, dégagement, trois chambres chacune avec douche, lavabo et W.C

- escalier menant à l'étage comprenant un couloir, quatre chambres dont trois avec salle d'eau, trois W.C, dont un commun

Chauffage par convecteurs électriques.

Banque de terrain privative autour

L'ensemble cadastré au lieudit «9000 rue Chanzy», section G n° 519 pour une contenance de 01 are 55 centiares

Les droits étant de moitié dans une cour commune située sur les côtés Nord-Ouest, Nord et Nord-Est

Cadastrée au lieudit «9000 rue Chanzy» section G n° 520, pour une contenance de 1 are et 4 centiares

De l'autre côté de la Cour commune : emplacement de parking, terrain en coteau à la suite

Le tout cadastré section G n°517 lieudit «9000 rue Chanzy» pour une contenance de 72 centiares et G n° 521 lieudit «Le Village» pour une contenance de 71 centiares

Il est ici précisé qu'au sud du bâtiment cadastré section G n° 519 ci-dessus désigné, il existe une bande de terrain dans laquelle se trouve une fosse septique et sur laquelle fosse est raccordé l'immeuble présentement vendu.

Section G - N° 517 - Lieu-dit 9000 rue Chanzy - Nature non bâtie - Contenance **72ca**

Section G N° 519 Lieu-dit 9000 rue Chanzy Nature bâtie Contenance **1a55ca**

Section G N° 520 Lieu-dit 9000 rue Chanzy Nature non bâtie Contenance **1a04ca**

Section G N° 521 Lieu-dit Le village Nature non bâtie Contenance **71ca**

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges au greffe du Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE, Palais de justice ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Auxerre.

L'immeuble peut être visité le **Lundi 9 septembre 2019 à 15 H 45.**

La vente aura lieu le vendredi 20 septembre 2019 en un seul lot sur la mise à prix de : 26 000 euros

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.000 euros (par chèque de banque)

Frais en sus.

Fait à Auxerre, le 2 août 2019

Signé : Maître Alain THUAULT, avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU

AL893324805

S.C.P. d'AVOCATS
THUAULT FERRARIS CORNU
2 RUE DE LA BANQUE
(Place du Palais de Justice)
89000 AUXERRE
Pour tous renseignements :
tél : 03.86.72.09.89

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Une maison d'habitation sis commune de SAINTS EN PUISAYE, 3 hameau des Robineaux

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'AUXERRE
vendredi 20 septembre 2019 à 14 heures
DESCRIPTION :
Une maison d'habitation sur la commune de SAINTS EN PUISAYE, 3 hameau des Robineaux, cadastrée section H n° 177 pour 8 ares et 39 centiares.

La maison comprend : une cuisine avec cheminée, trois chambres, une pièce avec cheminée, cellier, salle de bains, wc.

Cave, deux remises à la suite

Grenier aménageable

Terrain attenant

Section H N° 177 Lieu-dit 3 hameau des Robineaux Nature

bâtie Contenance 8a39ca

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges au greffe du Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE, Palais de justice, ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Auxerre.

L'immeuble peut être visité le Lundi 9 septembre 2019 de 14h00 à 15h00.

La vente aura lieu le vendredi 20 septembre 2019 en un seul lot sur la mise à prix de : 12 000 euros

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 2 500 euros (par chèque de banque)

Frais en sus.

Fait à Auxerre, le 2 août 2019

Signé : Maître Alain THUAULT, avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU

AL893325014

Société d'Avocats REVEST
LEQUIN NOGARET
5 rue Marcelin Berthelot
89004 AUXERRE CEDEX
Tél. 03.86.72.03.03

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

au Palais de Justice d'AUXERRE (Yonne)
Place du Palais de Justice

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 à 14 heures

A la requête de **Monsieur François CARLO**, mandataire judiciaire, demeurant à 89300 JOIGNY, 2 chemin de la Guimbarde, agissant ès qualités de liquidateur judiciaire de l'**ENTREPRISE MORENO** SARL immatriculée au RCS d' AUXERRE sous le n°301 365 193, dont le siège social est 4 rue des Charrons à 89000 AUXERRE (Yonne), fonctions auxquelles Maître CARLO a été nommé par jugement rendu par le Tribunal de Commerce d' AUXERRE le 18 février 2008

Ayant pour Avocat la SCP REVEST LEQUIN NOGARET, représentée par Me Patricia NOGARET, Avocat inscrit au Barreau d' AUXERRE y exerçant rue Marcellin Berthelot 89000 AUXERRE

il sera procédé le VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 à 14 heures, à la Barre du Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE, au Palais de Justice de cette ville, à la VENTE, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens suivants :

Commune d'AUXERRE Yonne

Une parcelle de terre sise 7 route de Toucy – Les Charrons cadastrée section :

- HZ n°25 lieudit « 7 route de Toucy» pour 48a 22ca.

Le terrain est situé en zone AUR : Zone d'urbanisation future, extension à vocation résidentielle.

MISE A PRIX :
12 000 € avec possibilité de baisse immédiate à la somme
de 9 000 €, puis 7 000 €

outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE.

Consignation obligatoire de 3 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de Maître François CARLO ou caution bancaire.

Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau d'AUXERRE.

Pour avis : Patricia NOGARET

Pour tout renseignement, s'adresser à :
S.C.P. d'Avocats REVEST LEQUIN NOGARET, 5 rue M. Berthelot 89004 AUXERRE CEDEX
03.86.72.03.03 - immo@rlcavocats.com

AL893325029

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE TRANSFORMATION EN SPFPL

SELARL DES UROLOGUES DE SAINTE MARGUERITE Société d'Exercice Libéral de Médecin à responsabilité limitée Au capital de 100.000 Euros Siège social : Polyclinique Sainte- Marguerite, 5 avenue de la Fontaine Sainte Marguerite - 89000 AUXERRE 449 581 107 RCS AUXERRE Aux termes du PV des décisions de l'associé unique du 16 juillet 2019, M. Nordine DEFFAR, Associé unique, a décidé de transformer la Société en Société de Participations Financières de Profession Libérale de Médecin à Responsabilité Limitée de type Unipersonnelle (SPFPLARL) à compter du 1er aout 2019 sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société, sa durée, les dates de son exercice social et son siège social demeurent inchangés. Sa dénomination est modifiée pour être désormais «SPFPL DU DOCTEUR DEFFAR». Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Forme La Société, précédemment sous forme SELARL a adopté celle de la SPFPL. Pour avis,

AL893325031

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE TRANSFORMATION EN SPFPL

SELARL DU DOCTEUR ADIL OUZZANE Société d'Exercice Libéral de Médecin à responsabilité limitée Au capital de 10.000 Euros Siège social : Polyclinique Sainte-Marguerite, 5 avenue de la Fontaine Sainte Marguerite - 89000 AUXERRE 823 859 426 RCS AUXERRE Aux termes du PV des décisions de l'associé unique du 16/07/2019, M. Adil OUZZANE, Associé unique, a décidé de transformer la Société en Société de Participations Financières de Profession Libérale de Médecin à Responsabilité Limitée de type Unipersonnelle (SPFPLARL) à compter du 1er aout 2019 sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société, sa durée, les dates de son exercice social et son siège social demeurent inchangés. Sa dénomination est modifiée pour être désormais «SPFPL DU DOCTEUR OUZZANE». Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Forme La Société, précédemment sous forme SELARL a adopté celle de la SPFPL. Pour avis,

AL893325032

ABJ

SARL au capital de 4.000 €
Siège social :
1 impasse de la madeleine
89000 AUXERRE
833 153 125 RCS d'AUXERRE

Le 25/07/2019, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social comme suit : travaux bâtiment générale. Modification au RCS d'AUXERRE.

AL893325038

VG INVESTISSEMENT

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social :
9 rue des Lions
89170 SAINT FARGEAU
527 654 016 RCS AUXERRE

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes des décisions de l'associé unique du 29/06/2019, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après : FORME : société par actions simplifiée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les associés. NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION : Président : Monsieur Virgil GOURAULT, demeurant à SAINT FARGEAU (Yonne) 17 rue des Fauvettes, Domaine de Breuil Ambert. Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au RCS d'AUXERRE.

Pour avis,

le représentant légal.

AL893325046

BRETON ET FILS

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 4 Place de la République
89130 TOUCY
397 591 538 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 12 août 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des

statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions entre associés est libre. La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la Société.

Madame Christine BRETON, Madame Edwige BRETON et Monsieur Dominique BRETON, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Dominique BRETON, demeurant La Métairie Chauvot 89130 TOUCY.

Pour avis.

AL893325050

ORDIM GESTION
ET TRANSACTION
Société À Responsabilité Limitée
au capital de 100 000.00 €
Siège social : 9 rue des Lions
89170 SAINT FARGEAU
484 307 079 RCS AUXERRE

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal d'AGE du 29/06/2019, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après : FORME : société par actions simplifiée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGRÉMENT : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les associés. NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION : Président : Monsieur Virgil GOURAULT, demeurant à SAINT FARGEAU (Yonne) 17 rue des Fauvettes, Domaine de Breuil Ambert. Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au RCS d'AUXERRE.

Pour avis,

le représentant légal.

AL893325051

CESSION

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (89) du 23 Juillet 2019 enregistré à AUXERRE (89) le 05 Août 2019 Dossier 2019.00024898 Référence 8904P01 2019.A.01860, La société « POISSONNERIE LA RASCASSE », SAS au capital de 5.000 € dont le siège social est situé à CHEMILLY SUR YONNE (89250) – 6 Rue du Bois

Linard et immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 802.504.050, a vendu à la société « ORCA », SAS au capital de 1.000 € dont le siège social est situé à PARON (89100) – Route de Mission immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS sous le numéro 828.084.475 le fonds de commerce de « commerce de détail et demi-gros de poissons, crustacés, mollusques » exploité sur les marchés d'Auxerre, de Migennes et de Joigny, moyennant le prix de SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS (75.000€) s'appliquant : - Aux éléments incorporels pour VINGT CINQ MILLE EUROS (25.000 €) - Aux éléments corporels pour CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €) L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Août 2019 Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au Cabinet FIDAL sis à AUXERRE (89) – 34 Avenue Denfert Rochereau, où domicile a été élu à cet effet.

AL893325034

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à SAINT FLORENTIN (89) du 25 Juillet 2019 enregistré à AUXERRE (89) le 30 Juillet 2019 Dossier 2019 00024139 Référence 8904P01 2019 A 01842 la société « PILI TORTI », SARL au capital de 2.000 € dont le siège social est situé à SAINT FLORENTIN (89600) – 45 Rue Montarmance et immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 491.302.956, a vendu à Madame Aurélie, Simone, Jacqueline LAUSBERG demeurant à LIGNY LE CHATEL (89) – 15 Rue des Bordes immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE sous le numéro 852.473.321, le fonds de commerce de « esthétique, vente de parfumerie et de produits cosmétiques » exploité à SAINT FLORENTIN (89600) – 45 Rue Montarmance moyennant le prix de TRENTE MILLE QUATRE CENT QUARANTE CINQ EUROS (30.445 €) s'appliquant : - Aux éléments incorporels pour TRENTE MILLE EUROS (30.000 €) - Aux éléments corporels pour QUATRE CENT QUARANTE CINQ EUROS (445 €) L'entrée en jouissance a été fixée au 18 JUILLET 2019. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, à SAINT FLORENTIN (89600) – 45 Rue Montarmance, où domicile a été élu à cet effet

AL893325041

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Caroline LAMBERT, Notaire à JOIGNY (89300), 33 avenue Gambetta, le 26 juillet 2019, enregistré au SPFE d'AUXERRE, le 29 juillet 2019, sous le numéro 8904P01 2019N00894, a été cédé un fonds de commerce de RESTAURANT, CAFE, BRASSERIE, PIZZERIA, VENTE DE PRODUITS ITALIENS SUR PLACE OU SUR LES MARCHES, TRAITEUR, VENTE A EMPORTER, JEUX, par :

Monsieur Alfonso Carmine Raffaele ONNEMBO, époux de Madame Alessandra Juliana MAPELLI, demeurant à JOIGNY (89300) 40 avenue Gambetta.

Né à EBOLI (ITALIE), le 24 octobre 1956.

A :

La Société dénommée BRASSERIE DES VOYAGEURS, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à JOIGNY (89300), 40 avenue Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 851751396 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

L'entrée en jouissance a eu lieu rétroactivement au 1er juillet 2019.

Moyennant le prix principal de cent soixante mille euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour cent vingt mille euros,

- au matériel pour quarante mille euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

AL893325045

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 12 juillet 2019 à AVON, par Maître François DINET, Notaire, enregistré le 1 août 2019 au SIE - MELUN - dossier 2019 00046032 référence 7704P01 2019 N 01039

Monsieur Christopher QUIRIE, demeurant 4 rue pasteur, 89100 MALAY LE GRAND, immatriculé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens sous le numéro 752358549.

A cédé à : QUIRIE SARL au capital de 10000 euros, sise 4 rue Pasteur, 89100 MALAY LE GRAND, immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Sens sous le numéro 848505780.

Moyennant le prix de 180 000 euros son fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie exploité 4 rue Pasteur, 89100 MALAY LE GRAND.

Entrée en jouissance au 12 juillet 2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales et pour la correspondance en l'Office Notariale de Maître Laurence PAGET, Notaire à CHEROY (89690) 16 rue de la République.

Maître François DINET, Notaire.

AL893325057

DISSOLUTION LIQUIDATION

CREA LUI

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 35 000 euros
Siège : 30 Grande Rue Aristide Briand,
89200 AVALLON
Siège de liquidation : 6 Chemin Vieux
58140 ST MARTIN DU PUY
478012321 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 Juillet 2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Juillet 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Odile FARCY, demeurant 6 Chemin Vieux 58140 ST MARTIN DU PUY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à 6 Chemin Vieux 58140 ST MARTIN DU PUY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'article 5 des statuts relatif à la durée de la Société a été modifié en conséquence.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis . Le Liquidateur

AL893325019

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

SAINT-FLORENTIN - terre

19 a 60 ca - Les volailles: ZI-102

zonage : 2AUE du PLU

SEIGNELAY - terre

18 a 40 ca - Champ nanceau: D-264

zonage : Nj du PLU

QUARRE-LES-TOMBES – bâtiments d'habitation et d'exploitation, terre, pré et bois – exploitation en reconversion biologique dans sa globalité

47 ha 82 a 11 ca - Champs de la loge: G-24-25-26 - Champs de la taverne: G-448-453 - Champs des bois: F-587-588-589 - Champs des chaumes: G-189 - Champs tondus: D-10 - Croix barge: G-110-112-113 - Grand pre: G-106-107 - Le boulat: G-455 - Les bouchons: G-124 - Les caumes: G-108-109 - Les cloiseaux: G-190-191-192-193-194 - Les mazieres: G-114-118 - Les nicroix: G-184 - Les rochers rats: G-55 - Pre de la croix: G-42-499 - Pre des vornois: G-39 - Pre neat: G-41 - Sur les ruees: G-119-122- Champs de la loge: G-21-23 - Champs des chaumes: G-186-187-188 - Champs greuillots: G-177-178 - Croix barge: G-111 - La metairie: G-18-19-20 - Les chevennes: G-10-11-12-14-16 - Les cloiseaux: G-195-560 - Les mazieres: G-115-116-117 - Les nicroix: G-179 - Les noyers: G-30 - Pre des vornois: G-40 - Pre martin: G-32 - Pres derriere la grange: G-38 - Sous les ruees: G-28-29

zonage : A ou N du PLU

et par extension **MARIGNY-L'EGLISE (58) – terre – parcelles en reconversion biologique**

4 ha 64 a 98 ca - Grandes bombes: Y-99-100

zonage : RNU

QUARRE-LES-TOMBES – pré – location par bail SAFER de 6 ans - parcelles en reconversion biologique

10 ha 27 a 10 ca - 'Champs de la caume': D- 163- 164 - 'Champs devant': D- 158-160- 161 - 'Courtes hates': D- 537[166]

zonage : A ou N du PLU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 2 septembre 2019** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893325067

S.A.R.L PREVOT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : 20 allée Jean Baptiste Lully,
89200 AVALLON
Siège de liquidation :
20 allée Jean Baptiste Lully
89200 AVALLON
RCS AUXERRE 333 565 687

L'Assemblée Générale réunie le 31 juillet 2019 au 20 allée Jean Baptiste Lully 89200 AVALLON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Sonia GREINER, demeurant 30 rue du Pastel 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

AL893325028

MÉTÉO 89

SASU au capital de 2000euros. Siège social: 18 rue guynemer 89000 Auxerre. 822204566 RCS Auxerre. Le 12/06/2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de Auxerre.

AL893325035

KIC

EURL au capital de 10.000€
Siège social : 8 rue des Champs du
Puits, 89240 LINDRY
522 951 763 RCS d'AUXERRE

Le 31/07/2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Frédéric KORALEWSKI, 8 rue des Champs du Puits, 89240 LINDRY et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS d'AUXERRE

AL893325039

EARL DAZIN

Earl en liquidation au capital de 150 000,00 euros. Siège social : La Ronce - Charny - 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE. 477 776 058 RCS SENS. Liquidateur : Mme Florence Dazin– CHARNY OREE DE PUISAYE (Yonne), Saint Martin sur Ouanne, 7 route des Chamaillards. Clôture de liquidation. Aux termes d'une AGE du 30 juin 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL893324826

SCEA L'ETANG

Société civile au capital de 95 400 euros. Siège social : 2 place de la Mairie - 89150 DOLLOT. 324 747 302 RCS SENS. Dissolution et nomination des liquidateurs. Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2019, la dissolution anticipée de la société a été décidée, il a été mis fin aux fonctions de gérant, et M. André HAIGNERÉ demeurant à SAINTVALÉRIEN (Yonne), 9 bis rue du Gâtinais, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège social de la société reste fixé à DOLLOT (Yonne), 2 place de la Mairie. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, un liquidateur.

AL893325052

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'ORANGERIE SASU
SASU au capital de 6.000 €
14 RUE DE LA MALADIERE,
89200 AVALLON
788926707 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AGE en date du 20/07/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/07/2019. M. RICHARD CIELEN, demeurant RUE HENRI BACHELIN, 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

RCS de AUXERRE

AL893325064

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 5/07/2019 constitution de la SAS: Anim En Air. Capital: 100 euros. Siège social: 2 rue des gains, 89600 saint-florentin. Objet: location de structures gonflables. Président: Gabrielle Langlois, 2 rue des gains 89600 saint-florentin. Admissions aux assemblées et droits de vote: chaque associé participe aux AG, une action = un vote. Cession libre. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Auxerre.

AL893324800

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 29/07/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination : ENTRE MONTAGNE ET OCEAN Capital : 200€ Siège social : 1 rue de la belle laitière Champien 89200 Pontaubert Objet: Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Durée : 99 ans. Gérant(s): M. Fabrice Peron 1 rue de la belle laitière Champien 89200 Pontaubert Cession soumise à agrément RCS : Auxerre

AL893325021

AVIS DE CONSTITION

Par acte SSP du 01/08/2019, il a été constitué une SASU à capital variable dénommée : C.M.P.R.BOURGOGNE Siège social : 1 impasse de la Treille, 89140 VILLEMANOCHE Capital minimum : 100€ Capital initial : 1.000€ Objet : Transport public de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places assises y compris le conducteur. Location de véhicules sans chauffeur. Président : M. MAURIZIO CONIGLIO, 18 RUE BREARD, 89190 VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL893325030

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu le 3 Août 2019 par Me Claude NADIN, Notaire à DIJON, 21 boulevard Carnot, il a été constitué une SCIdénommée : 4n2i

Siège social :12 Les Piquets,

89240 POURRAIN

Capital :2.000 €

Objet : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Gérance :Monsieur Bruno NINNIN, demeurant à POURRAIN (89240), 12 Les Piquets, Madame Evelyne DESCHAMPS, épouse NINNIN demeurant à POURRAIN (89240), 12 Les Piquets

Cessions de parts sociales :Libres entre associés, et soumises à agrément dans les autres cas

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL893325037

DAVIES-HOULAHAN

Par acte SSP du 10 juillet 2019, il a été constitué une Société Civile : DENOMINATION : DAVIES-HOULAHAN, SIEGE: 10 promenade de l'Ouest – 89510 VERON, OBJET : Détention et utilisation de tous types de biens mobiliers, DUREE : 99 ans, CAPITAL : 100 euros GERANCE : - John DAVIES, demeurant 20 Panamuna Drive, Willetton WA 6155 (AUSTRALIE) - Kellie HOULAHAN, demeurant 20 Panamuna Drive, Willetton WA 6155 (AUSTRALIE), AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : Au RCS de SENS.

AL893325047

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à
Saint-Sauveur-en-Puisaye
(Yonne)
17, rue Saint Claude

AVIS DE CONSTITUTION

SCI DES DEUX VILLAGES

Suivant acte reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), le 31 juillet 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI DES DEUX VILLAGES.

Le siège social est fixé à : LAVAU (89170) , 19 rue du clos d'en haut

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE SIX CENTS EUROS (79 600,00 EUR)

Apports en numéraires par Monsieur et Madame GALICHER Dominique et Dannick : 10 580,00 euros

Apport en numéraire par Monsieur GALICHER Benjamin : 20,00 euros

Apports en nature par Monsieur et Madame GALICHER Dominique :

. un immeuble sis à Mézilles (89130) Les Petits Harots, cadastré section X n°s 316, 570, 571 d'une valeur de 34 000,00 euros

. un immeuble sis à Lavau (89170) 16 rue des Chaudronniers, cadastré section AM n°s 187 et 188 d'une valeur de 86 000,00 euros, le passif pris en charge est de 57 000,00 euros, soit une valeur nette de 29 000,00 euros

. meubles garnissant l'immeuble ci-dessus d'une valeur de 6 000,00 euros.

Le montant des apports nets s'élève à SOIXANTE DIX NEUF MILLE SIX CENTS EUROS (79 600,00 euros) égal au montant du capital social.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers co-gérants de la société sont: Monsieur GALICHER Dominique et Madame GALICHER née CARROUEE Dannick, demeurant à Lavau (89170) 19 rue du Clos d'en Haut.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis. Le notaire.

AL893325054

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SENS (89) du 06/08/2019, il a été constitué une sarl dénommée SENS (89100) 13 avenue de la Marne - Objet social : Travaux d'installation électrique; installation des équipements sécurité et protections contre les incendies; vidéo surveillance; déploiement de la fibre optique; installation de panneaux solaires; formation et contrôle - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens - Capital : 100 euros - Gérance : M. Adel BOULECHFAR, demeurant à SENS (89100) 13 avenue de la Marne. Pour avis.

AL893325058

FIDUCIAL SOFIRAL
7 rue du perré
77950 Rubelles

Par acte ssp en date à VILLEMANOCHE du 08/08/2019, a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL Dénomination sociale L'arbre : Des Racines à la Cime Siège social : 15 rue du Moulin, 89140 VILLEMANOCHE Objet social : Elagage, Démontage, Abattage, Taille douce, Exploitation forestière, entrepreneur de travaux forestiers, bois de chauffage, abattage de grumes, espaces verts, entretiens de jardins, aménagement de l'espace. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 1 600 euros Gérance : Ludovic TANNE demeurant 15 rue du Moulin 89140 VILLEMANOCHE Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

AL893325061

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 août 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DELY-SONY

Forme : Société Civile

Siège Social : 7 Grande rue 89140 COMPIGNY

Objet : La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

La location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ;

L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers ; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation..

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Gérant : Mme Delia-Florica MARCHIS, demeurant 7 Grande rue 89140 Compigny

Transmission des parts : Transmissibles librement entre les associés ou à leurs ascendants ou descendants, soumise à l'agrément dans les autres cas.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.

Le représentant légal.

AL893325062

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 août 2019, à Maillot.

Dénomination : FUN SPACE.

Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social : 21 rue de l'europe, 89100 MAILLOT.

Objet : L'aménagement et l'exploitation d'espace de jeux et de loisirs, de jeux culturels et de jeux démontables, bowling, jeu laser, parc trampolines ; la vente de boissons et restauration.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 300000 euros

Gérant : Madame Romi TAILLANDIER, demeurant 21 Rue de l'europe, 89100 Maillot

La société sera immatriculée au RCS de SENS.

Pour avis. La gérance

AL893325066

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net



bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Volailles
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 107 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 49 €
☐ pour 2 ans 98 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

SIGNATURE